Conseil municipal • Mars 2021

Vous pouvez assister librement, depuis votre canapé!, au Conseil municipal **le lundi 29 mars dès 20 heures sur le vote du budget**.



Nous vous attendons le **lundi 29 mars dès 20 heures devant votre petit écran ! La séance sera retransmise en direct sur Facebook et sur le site internet de la Ville.**

Les comptes-rendus sont par ailleurs disponibles sur www.magny-les-hameaux.fr, consultables en mairie sur simple demande et une version synthétisée est affichée sur les panneaux d'information municipale.

Par ailleurs, pour rappel, la municipalité vous propose d'autres dispositifs pour favoriser la proximité entre habitants et élus : des comités consultatifs ouverts à tous, allô M. le Maire, visite de quartiers & hameaux...

Infos pratiques

Trait d'union

Rue des Écoles Jean Baudin

Magny-les-Hameaux

01 39 44 71 11

Documents
Ordre du jour du conseil municipal du 29 mars 2021